

## Indications sur les données de base servant à calculer les indicateurs

### Le statut sur le marché du travail

#### Dans quel cas faut-il considérer un participant comme chômeur ?

Un participant doit être considéré comme « chômeur », au sens du BIT (Bureau International du Travail), définition retenue par la Commission européenne, quand il réunit les 3 conditions suivantes de manière cumulative :

- Être sans emploi (ne pas avoir travaillé au moins une heure la semaine précédente) ;

**et**

- Rechercher activement un emploi (démarches actives, c'est-à-dire envoi de CV, réponse à des annonces, participer à des entretiens de recrutement, contacts avec des employeurs, mobilisation de son réseau professionnel...);

**et**

- Être disponible immédiatement pour travailler (sous quinze jours).

Le fait d'être inscrit à Pôle emploi n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante, d'un point de vue général, sauf pour les participants inscrits à Pôle emploi en « activité réduite », c'est-à-dire en catégorie B ou C.

#### Quelles sont les conditions pour considérer un participant comme inactif ?

Pour être considéré comme « inactif », au sens du BIT (Bureau International du Travail), définition retenue par la

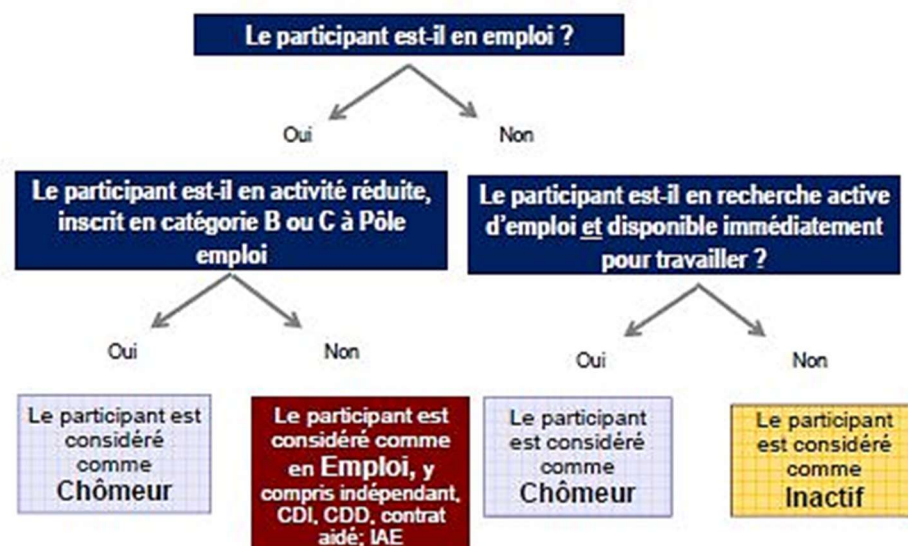
Commission européenne, un participant doit être sans emploi et réunir au moins une des 2 conditions suivantes :

- Ne pas rechercher activement un emploi (aucune démarche réelle de recherche dans la dernière période) ;

**OU**

- Ne pas être disponible immédiatement pour travailler (sous quinze jours).

Le fait d'être inscrit à Pôle emploi n'empêche donc pas d'être considéré comme inactif, le cas échéant.



**Comment comptabiliser les personnes qui sont en emploi, salarié ou indépendant, mais qui recherchent pourtant activement un emploi, par exemple des salariés à temps partiel qui recherchent un emploi à temps plein ?**

Une personne en emploi doit être comptabilisée comme telle, même si elle cherche également un emploi, sauf si elle est inscrite à Pôle emploi en catégorie B ou C, c'est-à-dire en « activité réduite », auquel cas elle doit être considérée comme « chômeur ».

## **Suivi des entités et des participants pour les opérations du programmationale FSE+**

### **1) Liste des indicateurs « entités » réglementaires devant être renseignés pour chaque opération du programme national FSE+ (Annexe I du Règlement (UE) n° 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds social européen plus)**

| <b>Nom de l'indicateur</b>   | <b>Réponse attendue</b> |
|--|-------------------------|
| <i>Indicateurs réglementaires</i>  |                         |
| CO18 - Nombre d'administrations ou de services publics bénéficiant d'un soutien  | Nombre                  |
| CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises bénéficiant d'un soutien | Nombre                  |

### **2) Liste des informations relatives aux participants devant être renseignées pour chaque opération du programme national FSE+ (Annexe I du Règlement (UE) n° 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds social européen plus)**

Les indicateurs réglementaires listés dans le tableau ci-dessous sont renseignés automatiquement à partir d'une série de questions qu'il convient de poser à chaque participant (cf. infra). Le recueil des données se fait soit par saisie directe dans Ma démarche FSE+, soit par l'intermédiaire d'un questionnaire papier ensuite reporté dans Ma démarche FSE+, soit enfin dans un fichier Excel dont les données sont ensuite importées. A noter que l'ensemble des données collectées sont genrées, c'est-à-dire collectées pour les hommes et les femmes.

| <b>Indicateurs communs de réalisation</b> |  | <b>Données collectées permettant de renseigner l'indicateur</b>                     |
|---|--|---|
| CO01                                      | Nombre total de participants                             | Somme des participants de l'opération   |
| CO02                                      | Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée         | Statut sur le marché du travail à l'entrée = chômeur                                |
| CO03                                      | Chômeurs de longue durée                                 | Statut sur le marché du travail à l'entrée = chômeur et durée du chômage >= 12 mois |
| CO04                                      | Personnes inactives                                      | Statut sur le marché du travail à l'entrée = inactif                                |
| CO05                                      | Personnes exerçant un emploi, y compris les Indépendants | Statut sur le marché du travail à l'entrée = en emploi                              |
| CO06                                      | Moins de 18 ans*   | Date de naissance   |
| CO07                                      | 18 à 29 ans*   | Date de naissance   |
| CO08                                      | Plus de 54 ans*  | Date de naissance   |

|  |   |  |
|--|---|--|
| CO09                                   | Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)   | Niveau de formation au plus atteint à l'entrée = CITE à 2  |
| CO10                                   | Titulaires d'un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire(CITE3) ou de l'enseignement post secondaire non supérieur (CITE 4) | Niveau de formation au plus atteint à l'entrée = CITE 3 ou 4   |
| CO11                                   | Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)  | Niveau de formation au plus atteint à l'entrée = CITE 5 à 8  |
| CO12                                   | Personnes handicapées*  | En situation de handicap   |
| CO13                                   | Ressortissants de pays tiers*   | Nationalité hors UE  |
| CO14                                   | Participants d'origine étrangère*   | Au moins un des deux parents né hors UE  |
| CO15                                   | Minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)   | <b>NON RENSEIGNE</b>   |
| CO16                                   | Personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement*   | Sans domicile fixe   |
| CO17                                   | Personnes venant de zone rurale*  | Déterminé à partir de la commune de résidence du participant   |
| <b>Indicateurs communs de résultat</b> |   |  |
| CR01                                   | Les personnes engagées dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation   | Situation sur le marché du travail à l'entrée = inactif et à la sortie = en recherche d'emploi (chômeur) |
| CR02                                   | Les personnes suivant des études ou une formation au terme de leur participation  | Situation sur le marché du travail à la sortie = études ou formation                                     |
| CR03                                   | Les personnes obtenant une qualification au terme de leur participation   | Oui à la question : Le participant a-t-il obtenu une qualification ?                                     |
| CR04                                   | Les personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation   | Situation sur le marché du travail à l'entrée = chômeur, inactif et à la sortie = en emploi              |

| <b>Indicateurs de résultat communs à plus long terme pour les participants</b> |  |  |
|--|--|--|
| CR05   | Les personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation           | Par enquête menée par l'Autorité de gestion, ne concerne que les chômeurs et inactifs à l'entrée   |
| CR06   | Les personnes jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation | Par enquête menée par l'Autorité de gestion, ne concerne que les personnes en emploi<br><br>Mesure d'un changement dans la nature de l'emploi, la promotion, l'accès aux responsabilités |

**\* pour les participants relevant des opérations de l'OS L : seuls ces indicateurs sont à renseigner.**

**Questions à renseigner par le porteur de projet pour chaque participant afin de permettre le renseignement des indicateurs règlementaires**

Les champs avec un astérisque (\*) sont bloquants au stade du bilan final si la donnée n'est pas recueillie.

| <b>Données à recueillir</b>   |
|---|
| <b>Détail d'un participant</b><br>Numéro<br>Nom *<br>Prénom *<br>Date de naissance *<br>Sexe *<br>La commune de naissance est-elle en France ? *  |
| <b>Coordonnées du participant</b><br>Adresse complète *<br>Code postal – Commune *<br>Téléphone fixe (*)<br>Téléphone portable (*)<br>Courriel (*)<br><i>Bloquant à défaut d'au moins une information parmi téléphone fixe, téléphone portable, courriel</i>  |
| <b>Coordonnées du référent</b><br>Nom<br>Prénom<br>Adresse complète<br>Code postal - Commune<br>Téléphone fixe (*)<br>Téléphone portable (*)<br>Courriel (*)<br><i>En l'absence des coordonnées du participant, bloquant à défaut d'au moins une information parmi téléphone fixe, portable, courriel</i> |

### **Indicateurs à l'entrée**

Date d'entrée dans l'action \*

Le participant est-il ressortissant d'un pays de l'UE ?

Statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'action \*

Durée du chômage \*

Le participant est-il en formation ou à l'école à l'entrée de l'opération ?

Le participant est-il inscrit, et depuis combien de temps, à Pôle Emploi ?

Niveau de diplôme à l'entrée dans l'action \*

Le participant bénéficie d'une reconnaissance officielle du handicap ? Le participant est allocataire des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH...)

Le participant est sans domicile fixe ou confronté à l'exclusion du logement

Le participant est d'origine étrangère (au moins un de ses deux parents nés à l'étranger)

### **Indicateurs à la sortie**

Date sortie \*

Sortie anticipée du participant \*

Raison de l'abandon

Situation sur le marché du travail à la sortie \*

Le participant a obtenu une qualification au terme de sa participation \*

Le participant entame une nouvelle étape du parcours \*

Pour les participants relevant des opérations de l'OS L : seuls la date de naissance, l'âge, les dates d'entrée et de sortie dans l'opération sont bloquants au stade du bilan final.

### 3) Indicateurs liés à l'objectif spécifique prévus dans le programme national FSE+

Les indicateurs liés à l'objectif spécifique dépendent de la priorité d'investissement et de l'objectif spécifique de l'opération. Les indicateurs sont renseignés automatiquement par des règles de calcul à partir des réponses au questionnaire (Cf. ci-dessus) ou de questions spécifiques.

*La Martinique étant la seule région ultrapériphérique (RUP) parmi les régions en transition, elle a été isolée afin de suivre la mise en œuvre du FSE+ dans les RUP. Aussi, l'ensemble des indicateurs du cadre de performance, à l'exception des indicateurs dédiés aux opérations spécifiques à Mayotte et Saint-Martin et de la Priorité 7 dédiée aux RUP, sont-ils déclinés également pour la Martinique.*

| Priorité   | Libellé objectif spécifique  | Indicateurs de réalisation   | Indicateurs de résultat  |
|--|--|--|--|
| <b>Priorité 1 - Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus</b> |  |  |  |
| Priorité 1   | <p><b>Objectif spécifique H :</b><br/>favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés</p> | <p>CO02 - Chômeurs + CO04 – Inactifs</p> <p>CO03 - Chomeurs longue durée</p> <p>Bénéficiaires de minima sociaux</p> <p>CO12 - Participants en situation de handicap</p> <p>Participants en quartier prioritaire de la politique de la ville</p> <p>Salariés en insertion</p> | <p>CR04 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris à titre indépendant</p> <p>CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi six mois après la fin de leur participation, y compris à titre indépendant</p> <p>CR04 - Appliqué aux chômeurs de longue durée</p> <p>CR05 - Appliqué aux chômeurs de longue durée.</p> <p>CR05 - Appliqué aux salariés en insertion</p> |

|                   |   |  |  |
|-------------------|---|--|--|
| <p>Priorité 1</p> | <p><b>Objectif spécifique L :</b><br/> promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les personnes les plus démunies et les enfants</p> | <p>CO01 - Total participants</p> <p>Participants de moins de 16 ans</p> <p>CO16 - Personnes en exclusion du logement</p> <p>Bénéficiaires de minima sociaux</p> <p>Nombre de structures bénéficiant d'un soutien d'ingénierie de lutte contre l'exclusion et les violences</p> | <p>Personne en exclusion du logement ayant accédé à un logement pérenne à 6 mois</p> <p>Nombre de structures soutenues déclarant une meilleure prise en charge des personnes exclues ou violentées</p> |
|-------------------|---|--|--|





**Priorité 3 - Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques**

|                   |   |   |  |
|-------------------|---|---|--|
| <p>Priorité 3</p> | <p><b>Objectif spécifique G</b> : promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle</p> | <p>CO05 - Personnes exerçant un emploi</p> <p>Personnes en emploi titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 0 à 2)</p> <p>Nombre de salariés licenciés économiques</p> <p>Nombre de TPE-PME bénéficiant d'opérations de GPEC</p> <p>Nombre de demandeurs d'emploi en formation à Mayotte</p> <p>Nombre de demandeurs d'emploi en formation à Saint Martin</p> | <p>CR03 - Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention</p> <p>CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi six mois après la fin de leur participation (appliqué aux salariés licenciés), y compris à titre indépendant</p> |
|                   | <p><b>Objectif spécifique E</b> : améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages</p>                 | <p>Total participants enseignants et membres de l'équipe éducative</p> <p>Nombre d'établissements mettant en œuvre une opération "d'école inclusive"</p> <p>Nombre de projets visant à améliorer l'orientation à Mayotte</p> <p>Nombre de projets visant à améliorer l'orientation à Saint-Martin</p>   | <p>Nombre de participants enseignants et membres de l'équipe éducative ayant adapté leurs méthodes pédagogiques, à 6 mois</p>  |

| <b>Priorité 4 - Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain</b> |   |  |   |
|--|---|--|---|
| Priorité 4   | <b>Objectif spécifique A</b> : améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale | CO 19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien<br><br>Nombre de structures ayant bénéficié d'un appui de la tête de réseau<br><br>Nombre de structures bénéficiant du soutien d'un dispositif local d'accompagnement | Nombre de micro, petites, moyennes entreprises soutenues pérennes, à 3 ans  |
|  | <b>Objectif spécifique C</b> : promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes au marché du travail, l'égalité des conditions de travail et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris grâce à l'accès à des services de garde d'enfants abordables et à des services de prise en charge des personnes dépendantes  | CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien  | Nombre d'entreprises accompagnées qui ont mis en place des changements d'organisation ou de conditions de travail pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée  |
|  | <b>Objectif spécifique D</b> : promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, le vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la santé  | CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien  | Nombre d'entreprises ayant déployé de nouvelles mesures à destination des employés de plus de 54 ans  |
| <b>Priorité 5 - Aide matérielle aux personnes les plus démunies</b>  |   |  |   |
| Priorité 5   | <b>Objectif spécifique M</b> : lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale  | EMCO02 – Valeur totale de l'aide alimentaire, pour les RUP<br><br>EMCO05 – Valeur totale des biens distribués  | EMCR01 – Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide alimentaire, pour les RUP<br><br>EMCR19 – Nombre de bénéficiaires finaux bénéficiant de bons / cartes<br><br>EMCR10 – Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide matérielle |

**Priorité 6 - Favoriser l'innovation sociale et l'essaiage des dispositifs innovants**

|            |  |   |   |
|------------|--|---|---|
| Priorité 6 | <b>Objectif spécifique H</b> : favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés | Nombre de projets d'innovation, hors projets d'essaiage, soutenus<br><br>Nombre de projets d'innovation soutenus pour leur essaiage | Nombre de projets d'innovation, hors projets d'essaiage, ayant obtenu des résultats positifs pour l'insertion sociale ou professionnelle aptes à être étendus |
|------------|--|---|---|

**Priorité 7 - Réponse aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques**

|                   |  |   |  |
|-------------------|--|---|--|
| <p>Priorité 7</p> | <p><b>Objectif spécifique A :</b><br/>         améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale</p>  | <p>COO1 - Total Participants</p> <p>Nombre de participants accompagnés à la création/reprise d'entreprise, pour Mayotte</p> <p>Nombre de participants accompagnés à la création/reprise d'entreprise, pour Saint-Martin</p> | <p>CR04 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris à titre indépendant</p> <p>CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi six mois après la fin de leur participation, y compris à titre indépendant</p> |
|                   | <p><b>Objectif spécifique F :</b><br/>         promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées</p> | <p>Nombre de participants bénéficiant d'une aide à la mobilité</p>  | <p>CR03 - Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE</p>  |

|   |                                  |   |
|---|----------------------------------|---|
| <p><b>Objectif spécifique K :</b><br/> améliorer l'égalité<br/> d'accès en temps utile<br/> à des services<br/> abordables, durables<br/> et de qualité,<br/> notamment à des<br/> services promouvant<br/> l'accès au logement et<br/> à des soins centrés sur<br/> la personne, y compris<br/> aux soins de santé;<br/> moderniser les<br/> systèmes de<br/> protection sociale, y<br/> compris en<br/> promouvant l'accès à<br/> la protection sociale,<br/> un accent particulier<br/> étant mis sur les<br/> enfants et les groupes<br/> défavorisés; améliorer<br/> l'accessibilité,<br/> notamment pour les<br/> personnes<br/> handicapées,<br/> l'efficacité et la<br/> résilience des<br/> systèmes de soins de<br/> santé et des services<br/> de soins de longue<br/> durée</p> | <p>CO01 – Total participants</p> | <p>CR03 – Personnes acquérant une<br/> qualification à l'issue de<br/> l'intervention</p> |
|---|----------------------------------|---|



Cofinancé par  
l'Union européenne